



Marseille le, 12 novembre 2013

A : Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
des Bouches du Rhône

Objet : Dépôt d'une alarme sociale dans le cadre du décret 2008-1246

Monsieur le Directeur Académique ,

En constatant que les discussions que nous menons avec notre administration depuis plusieurs mois, voire années, n'ont pas permis les indispensables améliorations auxquelles elle s'était engagée, les organisations suivantes : CGT Educ 'action 13, SE-UNSA 13, SGEN CFDT 13, SNUipp-FSU 13 et Sud Éducation 13 décident de déposer une alarme sociale auprès de la Direction Académique des Bouches du Rhône sur les conditions de travail des personnels enseignants en termes :

- **D'exigences du travail et de son organisation.**

Ils déplorent

- o un manque d'autonomie dans le travail, notamment par un non respect des textes ministériels, ou départementaux
 - o un degré d'exigence au travail trop important en matière de qualité et de délais
 - o des injonctions multiples et contradictoires
 - o des décisions à l'origine de difficultés supplémentaires pour les écoles
- **De management et de relations de travail** : les nature et qualité des relations de la hiérarchie envers les collègues sont génératrices de RPS.
Les personnels dénoncent :
 - o un manque de reconnaissance
 - o une absence de soutien lors d'évènements déstabilisants,
 - o des propos suspicieux, voire déplacés, parfois devant des pairs ou des parents
 - o des réflexions d'ordre personnel, portant atteinte à la personne
 - **De prise en compte des valeurs et attentes des collègues** :
 - o Des décisions imposées sans concertation alors qu'elles sont de nature à compliquer la vie professionnelle
 - o des choix de formation continue locaux qui ne permettent pas le développement des compétences
 - o Des injonctions hiérarchiques mettant à mal l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Certains de l'attention que vous accorderez à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre considération respectueuse.

Pour l'Intersyndicale
CGT Educ 'action 13, SE-UNSA 13, SGEN CFDT 13, SNUipp-FSU 13 et Sud Éducation 13

Christophe Doré, secrétaire général du SNUipp-FSU 13